

OFFRE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Alternant.e INGENIEURS TRAVAUX en GRANDS TRAVAUX D'ENROBES



Entreprise : OUI SNCF
Activité : INGENIEURS TRAVAUX en GRANDS TRAVAUX D'ENROBES
Durée : 3 ans
Ville / Région : France – mobilité nationale
Contact : stephane.conrath@eiffage.com

Contexte

- Travaux de Revêtements et de Structures de chaussées (société = Grands Travaux d'Enrobés / 100 salariés) : réalisation de grands chantiers (durée = 1 mois à plusieurs années) sur des opérations de construction ou d'entretien des réseaux routiers : routes départementales & nationales, autoroutes, nouveaux échangeurs routiers & autoroutiers, plates-formes logistiques, portuaires, pistes d'aéroport ... & gestion de centrales d'enrobage mobiles.

Missions

- Avec votre tuteur, vous découvrirez et acquérez les compétences nécessaires pour occuper un poste de Conducteur de Travaux.
- Ainsi, vous appréhendez l'ensemble des aspects du métier en conduite de travaux. Vous assisterez le conducteur de travaux dans toutes ses missions.
- Vous apprendrez également le suivi de chantier, la technique métier, l'organisation et les tâches des conducteurs d'engins, des compagnons routiers et des chefs d'application sur les grands chantiers d'Enrobés.

ORGANISATION DES GRANDS TRAVAUX

- Le poste est à pourvoir en grand chantier avec une mobilité nationale. Les bureaux sont sur chantier (mission en grand déplacement avec une Indemnité de Grand Déplacement pour se loger).

MOBILITE & INDEMNITES

- Les chantiers sont sur toute la France métropolitaine. On reste plusieurs mois sur le même chantier en grand déplacement.

- L'apprenti perçoit comme tout salarié des Grands Travaux une Indemnité de Grand Déplacement = environ 1400€ par mois en plus de leur salaire pour rembourser les frais supplémentaires de double résidence et ses frais de déplacement et restauration.

- L'apprenti comme tout salarié des Grands Travaux peut se faire rembourser un billet de train aller-retour par semaine pour retourner à son domicile les week-ends.

- Quand un chantier débute, un administratif chantier informe en amont les salariés qui vont y être affectés des possibilités d'hébergement : contacts pour trouver un appartement ou maison meublé ou non, logis de France, maison d'hôte, gîte, appart 'hôtel, camping, lieu pour mettre la caravane